

Saint-Just-Saint-Rambert

Le Time Break fermé définitivement



Une pancarte annonce le changement de propriétaire et de concept. Photo Carmen Giraudon

Alexandre Tardy et Emmanuel Cheucle, les gérants du restaurant du Cinépôle, ont vendu l'établissement récemment. Un nouveau projet se peaufine pour cet espace.

Emmanuel Cheucle et Alexandre Tardy ont ouvert le bar à tapas en avril 2018, avec une proposition de menu à midi et de plats de charcuterie, fromages et beignets, le soir.

« La réouverture après la Covid a été très compliquée »

Tandis que le premier était en cuisine, le second évoluait en salle et leur idée initiale était de se faire une place en tant que bar à sports, un lieu où les

amateurs pouvaient se réunir pour suivre les événements sportifs les plus importants et acclamer leur équipe favorite.

Durant deux ans il en a été ainsi mais la pandémie est venue et tout a été chamboulé : « La réouverture après la Covid a été très compliquée. Les gens avaient changé leurs habitudes et nous étions à la peine, comme beaucoup d'autres. Nous avons essayé de nous renouveler », confie Alexandre Tardy. Il avoue que malgré leurs efforts de reconvertir le Time Break en un restaurant plus traditionnel, ils ne sont pas parvenus à remonter leurs difficultés. « Il aurait fallu investir davantage or nous n'en avions pas la capacité financière ».

Une nouvelle enseigne bientôt implantée

« Les lieux étaient à vendre

depuis deux ans tout en continuant de fonctionner. Et début juin nous avons trouvé des nouveaux acquéreurs. La dernière soirée que nous avons eue est celle du vendredi 28 juin. Le lendemain le rideau est resté fermé. »

Heureusement les deux jeunes ont vite rebondi professionnellement. Alexandre Tardy, qui est responsable minibasket pour un club local, travaille en région parisienne durant les jeux olympiques. Emmanuel Cheucle a trouvé une nouvelle cuisine dans un établissement de Saint-Marcel-en-Forez.

Et les nouveaux propriétaires des lieux, originaires de la Vallée de l'Ondaine, devraient ouvrir une nouvelle enseigne dans peu.

● De notre correspondante
Carmen Giraudon

Saint-Just-Saint-Rambert ● Bébés joueurs-lecteurs à la ludothèque, jeudi matin

Le réseau Copernic propose une séance de bébés joueurs-lecteurs jeudi matin à la ludothèque Loire-Forez à Saint-Just-Saint-Rambert. À partir de 9 heures, les bambins de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, pourront suivre les animations proposées par les ludothécaires et les médiathécaires. Les tout-petits pourront ainsi écouter des histoires qui leur seront lues, toucher des objets sensoriels ou encore jouer avec des jouets de manipulation durant près de 45 minutes.

Bébés joueurs-lecteurs : jeudi 8 août à 9 heures. Ludothèque Loire-Forez, rue du plâtre (Saint-Rambert). Entrée libre sur inscription sur place ou au 04.27.77.82.11

Périgneux ● Sur le chantier du multiservice, une petite pause estivale



Les artisans encadrés à gauche par le maire Michel Robin, à droite par Alain Montet. Photo Yvette Charret

Lundi dernier, la réunion de chantier s'est tenue route de Chambles. La création du local commercial multiservice demeure le principal projet de ce mandat. Les travaux vont bon train. Au rez-de-chaussée un espace d'environ 200 m², stockage, espace fournil pour le pain, espace de vente et sanitaire. Les équipes terminent le carrelage, juste avant une petite trêve estivale pour congés.

À l'étage, sous l'égide de Bâtir et Loger, trois appartements sont en cours de réalisation, un T3 (62 m²) et deux T2. Le chantier comprend la construction de quatre maisons à deux niveaux qui seront proposées en locatif. On notera l'aménagement d'une cinquantaine de places de stationnement et pour respecter les nouvelles dispositions réglementaires une fosse de récupération d'eaux pluviales a été créée. Pour contenir les coûts, les employés municipaux sont intervenus pour la création d'évacuations sanitaires.

Saint-Marcellin-en-Forez

Opération tranquillité vacances : une démarche simple et gratuite pour tous

L'Opération tranquillité vacances (OTV) est une démarche simple et gratuite qui permet aux Marcellinois de partir plus sereinement en congés. Au cours de leurs différentes patrouilles, les agents de la police municipale peuvent surveiller le domicile des habitants de la commune partis pour un séjour loin de chez eux.

Un formulaire à remplir

Pour faire la demande de ce service, il suffit de remplir un formulaire disponible en mairie ou au poste de la police

municipale, quelques jours avant le départ.

Il est à rendre directement aux policiers municipaux.

Une fois l'inscription actée, ces derniers passeront à des heures différentes pour surveiller régulièrement les maisons tout le temps des vacances de leurs propriétaires ou locataires.

Quelques conseils pratiques et de bon sens ne sont pas inutiles à rappeler comme celui de ne pas laisser les clés sous le paillason, de bien verrouiller les portes et les fenêtres, ou encore de ne pas laisser le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres, en

demandant, par exemple, à un voisin de le conserver jusqu'au retour de son ou ses destinataires.

Des mesures de bon sens qui, couplées à la présence policière, peuvent éviter un retour de vacances douloureux.

Police municipale : 4, avenue Charles-de-Gaulle.
Tél. 04.77.36.10.91
Mail : policemunicipale@saint-marcellinenforez.fr

La police municipale sera présente tout l'été pour l'Opération tranquillité vacances.

Photo Daniel De Simone

